

à 1969 inclusivement, dans les conflits de travail qui ont intéressé en quelque façon le gouvernement fédéral?

4. Quelle a été l'augmentation moyenne de pourcentage accordée, pour chacune des années 1960 à 1969 inclusivement, dans les conflits de travail n'intéressant en aucune manière le gouvernement fédéral?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail): 1.

Année financière terminée le 31 mars	Nombre de règlements
1960	100
1961	67
1962	76
1963	74
1964	61
1965	86
1966	99
1967	112
1968	104
1969	141

2, 3 et 4. Ces renseignements ne sont pas disponibles. Nous n'effectuons pas de calculs du genre de ceux dont il s'agit ici et l'établissement d'une telle statistique comporterait un très fort volume de travail.

LES INSTALLATIONS SPÉCIALES POUR LES MINISTRES, ETC.

Question n° 485—M. Coates:

1. Combien de membres du cabinet bénéficient d'installations spéciales comme petite cuisine, douche, appareil de séchage après la douche, bar, chambre de repos, etc., contiguës à leur bureau?

2. Quels sont les noms des ministres qui bénéficient de ces installations, et lesquelles possède chaque ministère concerné?

3. Combien de sous-ministres et de présidents de conseils et de commissions jouissent d'installations spéciales comme petite cuisine, douche, appareil de séchage après la douche, bar, chambre de repos, etc., contiguës à leur bureau?

4. Quels sont les noms des sous-ministres et des présidents de conseils et de commissions qui bénéficient de ces installations, et lesquelles chacun possède-t-il?

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): 1. 14.

2. L'hon. H. A. Olson, dispositifs pour chauffer de l'eau et pour réchauffer une petite quantité d'aliments; l'hon. Eric W. Kierans, petite cuisine; l'hon. Ron Basford, petit vestiaire qui contient les installations d'une petite cuisine; l'hon. Jean Chrétien, petite cuisine partagée avec son sous-ministre; l'hon. Bryce Mackasey, douche contiguë à son

bureau de l'Édifice de l'ouest et une petite cuisine et une douche contiguës à son bureau ministériel; l'hon. John C. Munro, petite cuisine; l'hon. Jean Marchand, douche; l'hon. Gérard Pelletier, petite cuisine; l'hon. G. J. McIlraith, petite cuisine; l'hon. James Richardson, douche et petite cuisine; l'hon. C. M. Drury, douche; l'hon. Jean-Eudes Dubé, douche; l'hon. Otto E. Lang, douche; l'hon. Robert K. Andras, petite cuisine.

3. Cinq.

4. M. J. R. Weir, président de l'Office de recherches sur les pêcheries, une pièce destinée aux examens au microscope; M. J. A. Macdonald, sous-ministre, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, petite cuisine partagée avec le ministre; M. J. D. Love, sous-ministre, ministère du Travail, petite cuisine; M. H. R. Balls, sous-ministre des Services, douche; M. Jacques M. DesRoches, commissaire en chef, Commission d'assurance-chômage, petite cuisine.

LE RÉGIME DE SÉCURITÉ SOCIALE

Question n° 590—M. Southam:

Le gouvernement a-t-il l'intention de lancer un nouveau régime de sécurité sociale pour remplacer l'actuel système d'assistance publique, comme l'a proposé récemment le groupe de travail fédéral-provincial?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Le gouvernement du Canada étudie présentement les régimes fédéraux de sécurité sociale. Toute décision résultant de cette étude sera communiquée par le gouvernement de la façon habituelle.

LES RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LE BILINGUISME ET LE BICULTURALISME

Question n° 633—M. Coates:

1. Combien de recommandations la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme a-t-elle faites jusqu'ici, et combien de ces recommandations a) ne concernent que le gouvernement fédéral, b) combien concernent à la fois le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, et c) combien ne concernent que les gouvernements provinciaux?

2. A combien des recommandations de ces trois catégories a-t-on donné suite et, dans chaque cas, quelle était la recommandation et quelle suite le gouvernement fédéral y a-t-il donnée?

3. Combien ont coûté au gouvernement fédéral les recommandations de la Commission d'enquête sur le bilinguisme auxquelles il a donné suite, soit indépendamment, soit avec la collaboration des gouvernements provinciaux?